

PROJET DE LOI

adopté

le 22 décembre 2010

N° 44  
**S É N A T**

---

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

---

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Irak relatif à la coopération dans le domaine de la défense.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat : 593 (2009-2010), 125 et 126 (2010-2011).**

### **Article unique**

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Irak relatif à la coopération dans le domaine de la défense, signé à Paris le 16 novembre 2009<sup>1</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 22 décembre 2010.*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*

---

<sup>1</sup> *Nota* : voir le document annexé au n° 593 (2009-2010), Sénat.